



## DÉCLARATION DE LA CE DE L'UFR DU 16 JANVIER 2018 APPEL À LA MOBILISATION DES RETRAITÉ.E.S

La CE de l'UFR santé action sociale réunie le 16 janvier appelle les retraité.e.s et la population à participer massivement :

 **le 30 JANVIER 2018 à la journée de mobilisation nationale et de grève des personnels des établissements d'hébergement des personnes âgées (EHPAD)** et des services de soins à domicile à l'appel de la fédération CGT Santé action Sociale, la fédération CGT des Services publics et avec 4 autres fédérations d'organisations syndicales (CFDT, CFTC, FO, UNSA). 9 organisations de retraité.e.s soutiennent le mouvement et appellent à participer.

Dans tous les territoires des rassemblements et manifestations sont prévus, avec des délégations auprès des délégations territoriales de l'ARS et des conseils départementaux. **La situation n'est plus acceptable pour la prise en charge des personnes âgées.**

Exigeons ensemble du gouvernement :

- des conditions de prise en charge décente : un.e salarié.e par résident.e, tel que prévu par le Plan solidarité grand âge
- la reconnaissance salariale des qualifications des personnels et l'amélioration de leurs conditions de travail
- un financement pris en charge intégralement par la Sécurité Sociale pour répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie, avec abrogation des dispositions d'austérité relatives à la réforme de la tarification des EHPAD de la loi du 28 décembre 2015 et à la convergence tarifaire

 **Le 8 mars pour la journée de lutte du droit des femmes.** Tout au long de la carrière les inégalités salariales subies par les femmes, les amènent dans une situation bien souvent de précarité à la retraite : les femmes touchent en moyenne 40 % de moins de pension que les hommes...

 **Et à toutes les initiatives et mobilisations pour la défense des pensions.** Les retraité.e.s constatent ce mois-ci l'amputation de leurs revenus par la hausse de la CSG, alors qu'elles et ils n'ont pas eu qu'une revalorisation infime de leur pension depuis 4 ans ! Cette augmentation de la CSG pour soi-disant augmenter les salaires en supprimant les cotisations chômage et maladie des salarié.e.s, est une véritable entreprise de démolition de notre Sécurité sociale et une baisse de nos pensions.

**Les cartes pétitions des organisations de retraité.e.s** sont à remettre aux militants de l'USR pour un envoi collectif au Président de la République lors d'un rassemblement vers les Préfectures.

**Multiplions les contacts avec les retraité.e.s pour les informer et les inviter à rejoindre la CGT,** une nouvelle carte de syndicalisation est à votre disposition.

La syndicalisation des retraité.e.s est plus que jamais nécessaire pour amplifier les luttes nécessaires pour vivre notre retraite

Contact : [ufr@sante.cgt.fr](mailto:ufr@sante.cgt.fr)